

Viticulture

Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2016 :

- **Climatologie** : Une période très sèche qui dure ...
- **Stade phénologique moyen** : Stade « fermeture de la grappe » sur l'ensemble des cépages
- **Mildiou** : Le risque baisse nettement
- **Black Rot** : Peu ou pas de nouveaux symptômes et le niveau de risque reste légèrement élevé
- **Oïdium** : le niveau de risque reste légèrement élevé uniquement sur les parcelles déjà touchées
- **Botrytis** : Quasi absence de nouveaux symptômes
- **Tordeuses** : Les 1ères pontes observées
- **Cicadelles vertes** : Présence encore très faible
- **Esca** : Les symptômes sont bien visibles dans certainement parcelles

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes : CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave des Vins de Bourgueil, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

Semaine n°31

Nombre de parcelles suivies : 45

Climatologie

Bilan climatique juillet 2016

	Chinon 37		Vouvray 37		Touraine 41		Cheverny 41		Chavignol 18		Quincy 18	
	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio
Juillet 2016	20.38	3	20.30	3.8	20.18	9	19.53	6.8	20.01	7.6	20.42	4

*Tc°M : température moyenne

**Pluvio : Pluviométrie en mm

Pluviométrie : Elle a été très faible sur juillet avec - 10 mm sur l'ensemble du vignoble.

Températures : Légèrement supérieures à la moyenne sur 30 années avec + 1.5°C en moyenne journalière. Deux jours de canicule : le 18 et 19 juillet dernier

Aléa climatique :

Les premiers symptômes de sécheresse commencent à être visibles sur des vignes enherbées et sur des sols superficiels.



MB - 01/08/16
1ers symptômes de stress hydrique
sur Sauvignon 41

Bulletin rédigé par Michel BADIÉ - CDA 41 en collaboration avec le comité de rédaction.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Stades phénologiques de la vigne

	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Chenin	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Sauvignon	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Cabernet	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Pinot Noir	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Gamay	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Cot	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »

Commentaires :

L'ensemble des cépages se trouve L 33 «Fermeture». Les 1ères baies verées ne devraient pas être observées avant le 12 aout 2016

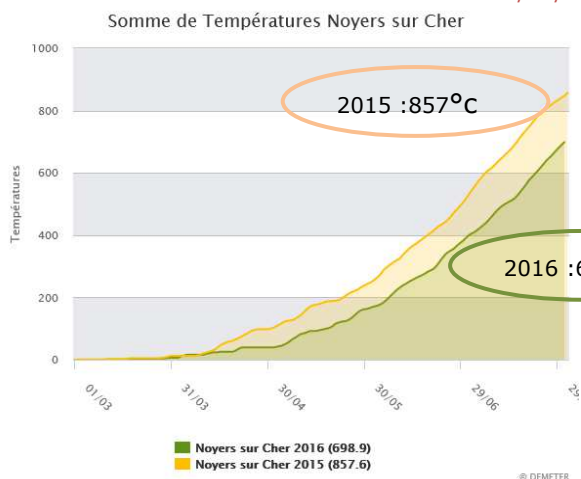


Sauvignon 41



Chenin 41

MB - 01/08/16 – Stade L 33 « Fermeture »



Sommes de températures base 10

Les 1ères baies verées en 2015 avaient été observées vers 27 juillet

Maladies cryptogamiques

Mildiou

Le temps sec depuis plus de 15 jours a permis de stabiliser la situation et de bien « sécher » les symptômes sur feuilles et sur grappes.

Quasiment aucun nouveau symptôme n'a été observé même sur la jeune pousse hormis à l'est du vignoble (Sancerre).

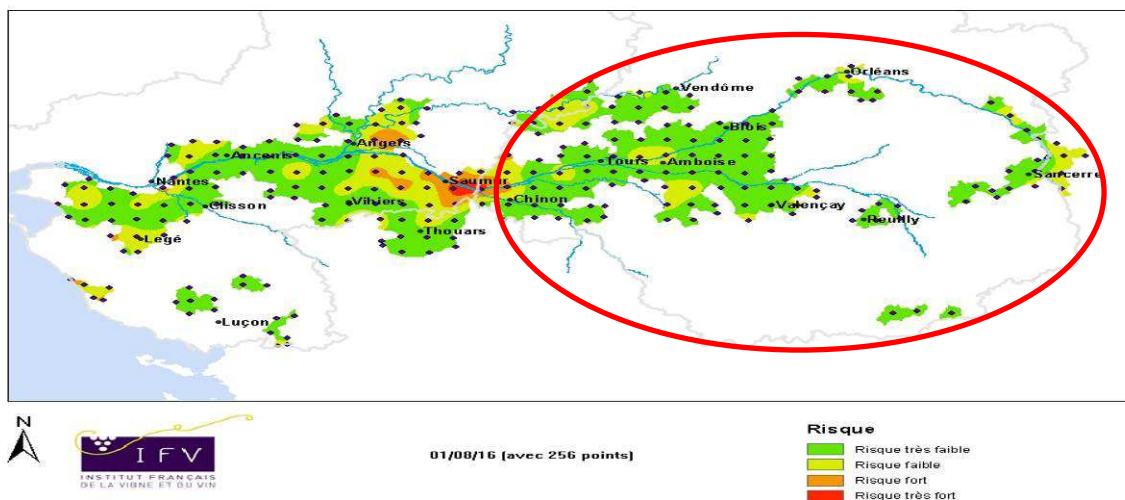
Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Selon le modèle, le niveau risque baisse encore globalement depuis plusieurs 15 jours compte tenu de la quasi absence de pluies.

Même si nous devions avoir nouvelles pluies orageuses en milieu de semaine, elles ne devraient pas entraîner de nouvelles contaminations importantes et elles pourraient être quasiment nulles sauf des parcelles ayant encore des taches sporulantes.

La situation devient nettement moins favorable au mildiou sur l'ensemble du vignoble.

Mildiou : Risque potentiel pour le 01/08/16
Calculé avec les modèles Potentiels Systèmes 2016 [calcul réalisé le 31/07/2016]



☞ : Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'ébourgeonnage et d'épamprage permettent de supprimer les pampres proches du sol et les entassements de végétation et donc les risques de projection des spores et de réduire la durée d'humectation.

☛ Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

Oidium

Sur les parcelles du réseau, quasiment aucun nouveau symptôme n'a été détecté depuis plus de 15 jours

Hors parcelles réseau, sporadiquement on peut observer des baies isolées sur des grappes présentant des symptômes.

Rappel : L'optimum de développement de l'oïdium se situe entre 25°C et 30°C, et 40% à 100% d'humidité relative. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes lessivent les conidies et peuvent les faire éclater.

- ✚ Le stade « fermeture de la grappe » (L-33) annonce une forte baisse de sensibilité des grappes à l'oïdium.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Selon le modèle, le niveau de risque reste encore légèrement élevé.

Il n'y a pas eu de contaminations la semaine dernière.

Le modèle simule que des contaminations peuvent encore avoir lieu si les pluies du milieu de semaine sont confirmées ou par fortes hygrométries ou rosées

Remarques

- ✚ Ces contaminations simulées ne pourraient avoir des incidences **que** sur des parcelles à historique de 2015 et/ou des parcelles déjà contaminées actuellement, ce qui est extrêmement rare.

: Méthodes alternatives et prophylaxie

La mise en place des effeuillages permettent d'aérer la zone fructifère et exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'oïdium. Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.

Black-rot

Quasiment aucune nouvelle tâche n'a été observée sur les parcelles du réseau depuis 15 jours.

Aucun symptôme sur rafle n'a été détecté.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Selon le modèle, le niveau de risque reste légèrement élevé.

Seulement en cas de pluies orageuses, le modèle simule que de nouvelles contaminations épidémiques pourraient avoir lieu mais elles seraient de très faible intensité.

Remarques

- ✚ Ces contaminations simulées ne pourraient avoir des incidences **que** sur des parcelles à historique de 2015 et/ou des parcelles déjà contaminées actuellement, ce qui est extrêmement rare.

⚠ : Méthodes de prophylaxie

Au stade de végétation actuelle, il n'y a pas de méthode de prophylaxie

⚠ : Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Botrytis

Aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles et sur grappes depuis plus de 4 semaines et la situation est globalement saine actuellement.

Rappels

Les symptômes qui avaient été observés début juillet sur feuille ne laissent absolument pas présager de contaminations ultérieures sur grappes. En revanche, les parties contaminées peuvent être une source d'inoculum future (avant récolte) que la mise en place de la prophylaxie peut fortement limiter. La réceptivité des grappes est le facteur prépondérant de l'infestation du Botrytis sur grappes. Les baies dégradées (perforations de larves de tordeuses, éclatement des baies suite à une attaque d'oïdium ou sous l'effet de la grêle...) sont les voies privilégiées pour l'installation de la pourriture grise. Le maintien de l'intégrité des baies est donc primordial pour se prémunir des attaques de Botrytis.

Seuil indicatif de risque:

Le niveau de risque est stabilisé depuis plusieurs semaines et à un niveau faible

⚠ : Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'un effeuillage permettent d'aérer la zone fructifère.

Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées pour éviter les dégradations car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.

- ✚ Bonne protection contre l'Oïdium et les vers de la grappe qui peuvent créer des voies de pénétration du Botrytis dans les baies.
- ✚ Installation d'un enherbement maîtrisé pour limiter les effets de relargage d'eau des pluies automnales dans les baies à l'approche des vendanges (éclatement des baies).

RAVAGEURS

Tordeuses

2^{ème} génération :

Les pontes observées restent globalement faibles et certaines de ces pontes ont certainement «grillé» ou avorté compte tenu des températures élevées et surtout des très faibles hygrométries depuis 10 jours ! Très peu de perforations également ont été détectées.

Présence d'Eudémis sur Bourgueil (37)

Rappels

Les pièges permettent de déterminer le début des vols, élément essentiel pour la gestion de la protection du vignoble. Le piégeage peut donner également une tendance

globale de la pression vers de grappe par rapport à la quantité de papillons piégés mais ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

- ✚ Seule l'observation des parcelles, avec le dénombrement des pontes et des perforations permet d'estimer les populations et donc d'évaluer le risque ultérieur de dégâts.

Seuil indicatif de risque :

Le vol a été globalement peu intense sauf dans quelques situations ponctuelles (Ligré 37 ...) mais en sachant que l'intensité d'un vol n'est qu'un indicateur et non pas de ce que pourra être l'intensité des pontes et des éclosions ...

☞ : Méthodes de prophylaxie

Les auxiliaires comme les araignées ou les larves de chrysope attaquent directement les larves. Des larves peuvent aussi être parasitées par les pontes de certains insectes (comme *Campoplex capitator*). D'autres auxiliaires permettent de limiter les populations de tordeuses en s'attaquant directement aux papillons, comme des passereaux ou les chauve-souris. A eux seuls, prédation et parasitisme peuvent permettre de diminuer les populations de tordeuses en-dessous du seuil d'intervention.

Cicadelles vertes

Les populations de larves de cicadelles vertes évoluent peu encore actuellement.

Rappel du seuil de nuisibilité : 100 larves pour 100 feuilles observées.

Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

Erinose

Peu ou pas de nouveaux symptômes sur les parcelles du réseau

Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

Acariens Rouges et Jaunes

Aucune parcelle du réseau ne présente de formes mobiles

Rappel : la présence régulière de Typhlodromes suffit généralement à assurer la maîtrise des populations d'acariens phytophages.

Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

Esca / BDA

Les symptômes commencent à être bien visibles depuis plus de 15 jours notamment sur Sauvignon. L'expression dans les parcelles est très disparate avec des parcelles déjà très touchées et des parcelles encore peu ou pas touchées.



[MB - 02/08/16 - ESCA/BDA sur Sauvignon 41](#)

📍 Parcelle très touchée

Seuil indicatif de risques

Les conditions météo actuelles sont maintenant favorables à l'extériorisation des symptômes

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à

respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : mardi 20 septembre 2016.

Ce qu'il faut retenir

Cette année 2016 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.

La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)